

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, ELICHIRY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	André PAILLAS
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean MENE-SAFRANE	à	Michel LAURONCE
	Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	Joëlle FABRE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Jacques IDOMÉNÉE, Jean CASABONNE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, Dominique QUEHEILLE, Yves TOURAINÉ, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130924-18-PER

DISPOSITIF CADET (CONTRAT AQUITAINE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL) **RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION ECONOMIE**

M. UTHURRY indique que par délibérations en dates du 10 février 2011 et 30 juin 2011, le Conseil Communautaire décidait de procéder au recrutement d'un chargé de mission Economie et la personne en poste a souhaité mettre un terme à ses missions.

En parallèle, le Conseil Régional d'Aquitaine a délibéré le 8 juillet 2013 pour la mise en place d'un nouveau dispositif expérimental : le CADET (Contrat Aquitain de Développement Economique Territorial). Les territoires concernés sont : le Bergeracois, le bassin d'Hagetmau, le Fumélois-Villeneuvois et le bassin d'emploi d'Oléron.

Au travers de ce dispositif, le CRA souhaite mener une politique ambitieuse et innovante en mobilisant de manière cohérente et contractuelle l'ensemble de ses dispositifs d'intervention en matière de développement économique et de formation (mission industrie et nouvelle chance pour l'orientation notamment...) et en coordonnant l'action des différentes collectivités publiques (CG64, Etat, Europe, communautés de communes du bassin d'emploi d'Oloron).

Un premier Comité Technique a eu lieu le 18 septembre, sous l'égide de la Région, réunissant les communautés de communes du Haut-Béarn, ADI, les services de la Région et du Département. Cette rencontre a permis de poser les grands principes de ce dispositif, à savoir :

- Contrat pluriannuel de 3 à 5 ans, dont l'animation et la mise en œuvre est confiée à la CCPO,
- Elaboration d'un plan d'actions avec évaluation annuelle
- Une aide à l'ingénierie (50% du CRA, 25% du CG64 à confirmer)
- Accompagnement financier des autres partenaires publics : Etat, département, Europe....
- Mise en place d'une nouvelle gouvernance : Comité de Pilotage comprenant les institutions publiques et les acteurs économiques

Aussi, il convient de procéder au recrutement d'un nouveau chargé de mission économie, qui aura en charge de :

- Mettre en œuvre le Contrat Aquitain de Développement Economique Territorial (CADET) mené par le Conseil Régional d'Aquitaine, animer et coordonner le Comité de Pilotage
- Accompagner les projets d'implantation et de développement des entreprises
- Gérer et promouvoir l'offre de service de la collectivité en matière de développement économique
- Développer des partenariats et des réseaux professionnels
- Assurer une veille sectorielle et organiser une intelligence économique mutualisée.

Ainsi, un appel à candidatures a été lancé au cours de la saison estivale. Après examen des candidatures reçues, 9 personnes ont été auditionnées par un jury composé de :

- Monsieur Jean-Etienne GAILLAT
- Monsieur Bernard UTHURRY
- Monsieur Jean-Michel BELLOT
- Madame Catherine VEYSSY, Vice Présidente du Conseil Régional
- Monsieur Christophe VOISIN, Service Economie du Conseil Général
- Monsieur Patrick BLAISE, ADI
- Monsieur Jean-Marcel PEYRAS, Directeur Général des Services de la CCPO
- Madame Pascale PALACIN, Chef du pôle Développement/Politiques Contractuelles de la CCPO

A l'issue de cette audition, il est proposé de concrétiser le recrutement du chargé de mission Economie sous les conditions suivantes :

- un contrat à durée déterminée à temps complet d'une durée de 3 ans ;
- une rémunération basée sur le 6^{ème} échelon du grade d'attaché principal territorial accompagné du régime indemnitaire correspondant au niveau 3 du référentiel de notre collectivité affecté d'un coefficient individuel égal à 1.077 ; cela représente une dépense annuelle pour la collectivité avoisinant 66 500 € (hors aides) ;
- le recrutement effectif interviendra dès le 25 septembre 2013. Les crédits inscrits au budget primitif 2013 de la Communauté de Communes sont suffisants.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **MODIFIE** le poste d'attaché territorial à temps complet en un poste d'attaché principal territorial à temps complet.
- **PROCEDE** au recrutement d'un chargé de mission Economie pour une durée de 3 ans.
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général pour le financement du poste

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 24 septembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT